

Questions orales

Mlle MacDonald: Le paient.

M. Lalonde: ... auront moins d'argent à déboursier avec notre gouvernement qu'ils n'auraient dû le faire avec les conservateurs.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

LA SUPPRESSION DES HAUSSES DE PRIX

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre et ministre des Finances. Je ne peux pas lui demander de ne plus battre sa femme, mais je peux lui demander de cesser de molester les consommateurs canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: La taxe d'accise de 18c. que nous avons proposé d'imposer au mois de décembre 1979 ne concernait pas le mazout. A Saint-Jean, Terre-Neuve, le prix du fuel domestique a augmenté de 50c. le gallon au cours de l'année dernière à cause des hausses fiscales du gouvernement fédéral. Or, ce prix n'aurait pas augmenté d'un cent en vertu de notre taxe d'accise de 18c.

M. Lalonde: Et les autres augmentations alors?

M. Crosbie: Depuis le budget, le collègue du ministre a imposé quatre hausses consécutives en donnant des avis non budgétaires à la Chambre. Deux hier: le prélèvement de participation canadienne et le premier droit Lalonde; ce qui représente l'équivalent de 2.6 milliards de dollars de taxes supplémentaires depuis le dépôt du budget; plus de 50c. par gallon. Le ministre est-il prêt à revenir sur ces augmentations et à annuler les avis qu'il a donnés hier pour essayer tout au moins, de tenir la promesse qu'il avait faite aux Canadiens lorsqu'il s'était engagé à faire baisser les prix s'ils votaient pour lui? Le ministre voudrait-il faire semblant d'essayer de faire cela, car les habitants du Cap-Breton doivent payer leur mazout 60 p. 100 plus cher et l'essence 60c. de plus le gallon depuis qu'il est arrivé au pouvoir et qu'il les a poignardés dans le dos?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne saurais accepter la proposition de l'honorable représentant. Chaque fois qu'il fait un discours, il m'invite à réduire le déficit fiscal. Or, c'est justement à cela qu'est destinée la mesure que nous avons prise hier.

M. Crosbie: Mais tenez vos promesses!

M. MacEachen: Je voudrais également ajouter que je serais heureux de présenter mon programme à n'importe quel moment à mes électeurs de Cape Breton Highlands-Canso et de le comparer à celui de l'honorable représentant. Je sais pertinemment pour lequel ils vont opter.

M. Nowlan: Allez-vous leur montrer votre annonce, Allan?

LE PRIX PAYÉ PAR LES AGRICULTEURS POUR LE DIESEL

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, je m'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le prix du carburant diesel vendu aux agriculteurs canadiens a augmenté d'environ 62c. le gallon ou, pour dire les choses autrement, le prix du diesel vendu aux agriculteurs canadiens a doublé depuis que les libéraux et les néo-démocrates ont uni leurs forces pour renverser notre gouvernement en décembre 1979 sur la question des prix pétroliers. Durant cette période, le prix intérieur du pétrole a augmenté d'environ 30 p. 100, passant de \$13.75 à \$17.75 le baril. A l'heure actuelle, cette somme représente 41 p. 100 du prix mondial.

Compte tenu du fait que cette hausse n'est rien de moins qu'une escroquerie monumentale du gouvernement fédéral et compte tenu des répercussions sérieuses de cette hausse pour les agriculteurs et la nécessité de soutenir le secteur agricole, nécessité que nous avons reconnue dans le budget conservateur de 1979 en prévoyant un dégrèvement et un crédit d'impôt à l'énergie, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources recommandera-t-il à ses collègues du cabinet de réduire les charges des producteurs canadiens?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le gouvernement se préoccupe énormément du sort des producteurs canadiens, et en particulier des agriculteurs.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: C'est pourquoi, dans le cadre de notre budget de l'an dernier et de notre programme énergétique, nous avons proposé un plan grâce auquel ...

Une voix: Machination serait plutôt le mot.

Mlle MacDonald: Ou encore combine.

M. Lalonde: ... les consommateurs et les agriculteurs ne seraient pas assujettis aux prix prévus dans le budget conservateur.

M. Clark: Ils devront payer le double.

M. Lalonde: Je tiens à souligner qu'en général, les consommateurs canadiens ont épargné 1.9 milliard de dollars, grâce aux mesures que nous avons adoptées.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: En outre, les agriculteurs ont bénéficié de nos initiatives. Une famille de quatre personnes a économisé \$335 ...

M. Crosbie: Ils n'ont pas économisé un cent.

M. Lalonde: ... depuis décembre 1979. Cela vaut aussi pour les agriculteurs.

M. Clark: Est-ce pour cela qu'ils font faillites?

M. Lalonde: Voilà ce que les consommateurs ont gagné sous le régime libéral et grâce au budget présenté par mon collègue.